

**VOTRE SYNDICAT LOCAL
CGT FIP Hte-LOIRE VOUS INFORME**

C'est quoi un syndicat ? simplement une association de personnes qui a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres (employés, ouvriers, cadres, patrons, professions libérales). Le syndicat cherche à faire aboutir des revendications en matière de salaires, de conditions de travail, de prestations sociales...

Histoire du syndicalisme & de la CGT.

Pourquoi le passé est si important et ne doit jamais être oublié. Simplement notre présent en découle naturellement et a fortiori notre avenir...

Personne, parmi nous, ne devrait ignorer toutes les batailles que la très grande majorité de nos aïeux ont mené pour qu'aujourd'hui nous jouissions pleinement de la vie.

Sans remonter à la préhistoire, le début du siècle dernier a vu des progrès considérables dans la condition ouvrière.

Quelques dates clefs : Leur reconnaissance officielle n'intervient qu'en 1884 avec la loi Waldeck-Rousseau.

25 Mars 1919 : Après un climat

autoritaire dû à la Première Guerre mondiale, le droit du travail français subit de nouvelles évolutions plus favorables aux salariés, notamment dans l'année 1919. Ainsi le 25 mars, une loi instaure un cadre général pour conventions collectives.

7 JUIN 1936 : Dans la nuit du 7 au 8 juin, à l'hôtel Matignon à Paris, sont signés les accords entre le nouveau président du Conseil, **Léon Blum**, la Confédération générale du patronat français (CGPF) et la Confédération Générale du Travail (**CGT**). Entre autre l'instauration de la semaines de 40 heures et l'octroi de 15 jours de congés payés.

27 octobre 1946 : L'avènement de la Quatrième République transforme à sa manière le droit du travail en France.

Désormais, par leur inscription dans le préambule, certains droits et libertés deviennent constitutionnels. Le texte affirme ainsi que « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. », **instaurant** le droit de grève et l'interdiction de la discrimination au travail.

Vous lisez bien, depuis 1946 vous avez le droit de défendre vos intérêts par l'action syndicale.... Jusqu'à ce jour, aussi bien dans la sphère du privé ou du public, nulle autre organisation n'a fait la preuve de plus d'efficacité face au pouvoir de l'argent.

Alors oui, défendez, tant qu'il en est encore temps vos intérêts personnels, mais ils passeront avant tout par une défense acharnée et collective.

Dans ce contexte, et même si les critiques ne manquent pas, vous ne pouvez qu'admettre que la principale arme contre la

destruction massive de votre sphère professionnelle passe inéluctablement par votre soutien direct à un syndicat ou a minima un soutien lors de manifestations diverses.

Alors **STOP** ou **ENCORE** des reculs, c'est vous qui en détenez les clefs et vous seul... réagissez enfin en venant renforcer le plus important et le plus efficace syndicat national ou local à la **DGFIP**.

Le 19 Novembre 2010, lors de son **Assemblée Générale** constitutive la **CGT FIP 43** est née. Tous les adhérents de la **filière Impôts** (SNADGI CGT 43) et de la **filière Gestion Publique** (SNT CGT 43) actifs et retraités ont donnés leur accord. Plusieurs collègues nous ont déjà rejoints, conscients de leurs intérêts et de notre réelle efficacité sur le terrain.

N'hésitez pas à nous contacter, notre syndicat, votre syndicat sera à votre image.....

Alors pourquoi se syndiquer ...

Ça coûte des sous en plus ... sans compter qu'on est auvergnat, même la CEN du SNADGI CGT s'en est aperçue, oui un chou c'est un chou pour nous, surtout lorsque c'est celui des adhérents.

Sans remonter à nos ancêtres les gaulois, nos parents et grands parents nous ont montré, dans des conditions encore plus dures qu'actuellement, ce qu'est un engagement citoyen et comment il fallait s'y prendre pour obtenir un résultat positif lors de revendications légitimes. Premièrement se réunir pour être plus fort collectivement et être en propension d'établir un rapport de force suffisant pour faire plier l'adversaire.

Deuxièmement avant de compter ses sous, faut d'abord préserver ses acquis et son pouvoir d'achat, en revendiquant, a minima, des augmentations qui suivent l'inflation.

Bien sûr, dans un système ou la **mondialisation** nous était présentée comme la panacée, l'individu cultive sa personne et gravite avant tout autour de son nombril. Le **chacun pour soi** et dieu pour tous se développe à partir du moment où l'apparence est sauve.

Alors pourquoi se syndiquer ? ça coûte cher ! c'est vrai, pour se payer la dernière bagnole qui en jettera, faut du pognon et les vacances, faut bien partir, si possible loin. Ici c'est tellement banal et puis ça sert à rien pour intéresser la galerie... si ça c'est pas des bonnes raisons pour boudier, voire critiquer les syndicats et/ou pas être solidaires dans les luttes initiées par ces derniers...

Alors ce nouveau syndicat local estampillait **CGT FIP 43**, c'est vous qui en définitive lui permettrez d'exister ou pas. Ce syndicat c'est d'abord vous.

Depuis son Assemblée Générale tenue le 19 Novembre 2010, tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques de la Haute-Loire (DGFIP43) ont enfin la possibilité d'adhérer ou de soutenir une organisation omniprésente et incontournable dans notre département à la Direction des Services Fiscaux.

IMPORTANT : Vous n'êtes pas sans ignorer qu'être adhérent (e) d'un syndicat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt qui s'élève à 66 % des cotisations versées sur l'année.

*Rejoindre la **cgt Finances Publiques de Haute-Loire**, c'est adhérer à un syndicalisme confédéré qui permet à tous les salariés, du public et du privé, d'œuvrer ensemble pour un monde plus juste et plus solidaire.*



Les représentants cgt du personnel des Impôts dans les instances paritaires, à la suite des élections de 2007.

N'hésitez pas à les contacter !



SNADGI - CGT 43 2007

Répartition des sièges en CAP Locales :

GRADES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
INSPECTEURS	Marie-Josée POBLE (10/2008)	Joseph GIRARD (10/2008)
CONTROLEURS	CP Valérie HOLLEMAERT	Alain BERINGER
	CL 1 Georges TRESCARTE	Marie-Laure BRUYERE
	CL 2 Bernard MAUREL	Martine LAURENT
AGENTS	AAP 1 Daniel LEBRE	Alain CHAMBON
	AAP 2 Emmanuel BOURDELIN	Jean-Claude LARGIER
	Bernadette CHRISTIDIS	Jacqueline ROLLAND

Pour information : Lors de ces élections le SNADGI-CGT 43 a obtenu 56,99% des voix en CAPL et 46,86% des voix en CAPN.

Syndiquez vous, c'est le meilleur moyen de défendre collectivement vos intérêts ...personnels !!

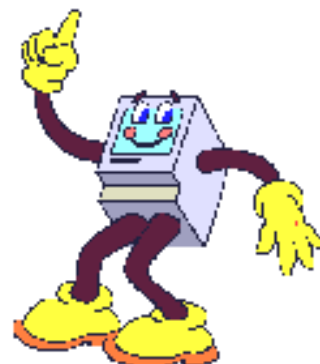
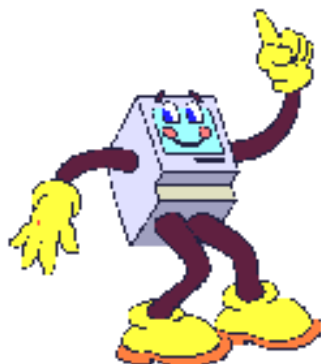
cgt FiP 43 HDI - 1, Rue Alphonse Terrasson
43000 Le Puy en Velay
TEL : 04.71.09.83.27

snadgi-cgt.haute-loire@dgif.finances.gouv.fr

Allez consulter notre site local.

<http://www.tresor.cgt.fr/43/>

... ou dans Eole, via le site national de la CGT Finances Publiques, dans l'espace "sites locaux".



Bravo à celles et ceux qui ne baissent pas la tête devant ceux qui devraient le faire.

Vous voulez vous faire réellement entendre nationalement , mais aussi en local, n'hésitez pas à nous contacter

Vous voulez réellement avoir le pouvoir de dire non, n'hésitez pas à nous contacter

Contacter, ceux qui depuis plus de 10 ans font face à votre nouvelle direction et qui en rendent compte, ceux qui aujourd'hui forment et dynamisent votre nouvelle section syndicale de la CGT FIP 43

**Ensemble
tout est
vraiment
possible ...
Et la Régression
Générale de vos
droits n'est pas une
fatalité ...**

Adhérer à la CGT FiP 43

ETAT CIVIL

Nom

Prénom

SITUATION

Filière

Grade

Echelon

Indice

Si temps partiel, indiquez le %

COORDONNEES

Ville

Poste ou service

Tél.

Email

☐

Je souhaite adhérer à la CGT Finances Publiques de Hte-Loire et vous demande de prendre contact avec moi.



Bulletin de demande d'adhésion à remettre à un élu de la CGT FiP 43 (page 4) ou à transmettre à l'adresse suivante :

**Georges TRESCARTE, secrétaire de la CGT FIP 43
1, Rue Alphonse Terrasson 43000 Le Puy en Velay**

ATTENTION APPELÉE

**Toujours aller voter
c'est un droit, mais
aussi un devoir citoyen.**



***Ne laissez jamais les autres décider à votre place...
L'avenir vous appartient,
c'est à vous d'en décider !***